

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE PREAVIS No 52/2015

Demande de crédit pour la réfection des aménagements sportifs à l'usage principal des écoles dans l'espace public et sportif de Derrière la Ville

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le texte du préavis nous a été transmis par courriel le 28 janvier 2015.

La commission s'est réunie le mercredi 4 février avec MM. Pierre Haemmerli, municipal, la commission ad-hoc et en présence de Mme Jacqueline Dieperink, présidente du conseil. Le rapport final a été approuvé par échange de courriels.

Commentaires

Ce projet fait suite à la demande de crédit 43/2009 qui a été repoussée suite aux oppositions contre le bruit engendré par l'installation du skate-parc. Toutefois il ne couvre pas l'ensemble de l'aménagement de la zone puisque la réalisation de l'espace pour le beach-volley fait l'objet d'un préavis séparé.

Les travaux prévus permettront la réfection de la piste de course, la surface de saut en longueur et lancer de poids ainsi que la création d'un terrain de sports de ballon en tartan.

Les travaux ont été régulièrement portés dans le tableau des prévisions d'investissement en annexe du budget 2015.

Le poste honoraires peut paraître modeste comparé à celui du préavis sur la reconstruction du collecteur communal 2 au chemin de la Saugettaz, mais cela s'explique par le fait que tous les travaux de soumissions ont été effectués par le Service Technique de la commune.

Conclusion

A l'unanimité de ses membres, la commission des finances vous recommande, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal 52/2015, soit :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 313'500.- TTC destiné à la réfection des aménagements sportifs à l'usage principal des écoles dans l'espace public et sportif de Derrière la Ville.
- d'autoriser l'exécutif à amortir cet investissement sur une durée de 20 ans,
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché,
- de donner décharge à la Commission pour son mandat.

Commission des finances du conseil communal de Cheseaux :

M. Amintore Savini, président

M. Jean-Dominique Decotignie

Mme Martine Lob

M. Jean Ritter

M. Jean-Paul Bruand, rapporteur